

LA SOCIÉTÉ DES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS



M. l'échevin J. A. GROTHÉ, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Parler de la Société des Artisans Canadiens-français, c'est faire connaître aux lecteurs du SAMEDI une des plus utiles institutions parmi toutes celles créées pour assurer le bien-être de tous ceux qui travaillent, qui, si la maladie survient, se trouvent à peu près sans ressources et dont la mort laisse la famille en proie aux affres de l'angoisse, privée qu'elle se trouve de son unique source de revenu.

Assurer, par un versement minime, tous ceux qui adhèrent à ses statuts de l'assistance en cas de maladie, d'une indemnité payable à leur famille en cas de décès, c'est ce qu'a accompli cette association dont la création remonte à quelques années seulement et qui a pu, en un aussi court espace de temps, distribuer à ses membres, — 12,000 aujourd'hui, — plus d'un million de dollars, en secours de maladie ou bénéfices de décès.

Mille piastres, en cas de décès, sont versées à la famille.

Quatre piastres par semaine, pendant 20 semaines chaque année, peuvent être données en cas de maladie et tout cela sans que les versements à effectuer dépassent jamais \$1 10 par mois.

Le fonctionnement de la Société est assuré par les succursales de Québec, Lévis, Trois-Rivières, et par 120 bureaux de perception répandus dans toute la Province, et le chiffre des membres atteint aujourd'hui 12,000.

Nul doute que sous l'intelligente présidence de M. l'échevin J. A. Grothé, qui a déjà donné, à maintes reprises, les preuves de son activité, le nombre de ces membres ne s'accrut considérablement.

Serait-il indiscret de signaler à son initiative quelques modifications aux statuts qui, de l'avis d'un grand nombre de membres, pourraient développer, dans d'énormes proportions, le nombre de ces membres ?

Il s'agirait simplement d'étendre la limite d'âge pour l'admission et d'augmenter la valeur des primes au décès jusqu'à \$2,000, peut-être \$3,000 ; ces avantages, compensés, naturellement, par une augmentation de cotisation ou de droit d'entrée pour ceux qui en bénéficieraient.

M. Grothé est trop homme d'affaires et de progrès pour ne pas prendre bonne note de tout ce qui peut contribuer au développement de la Société qui a su le mettre à sa tête.

UN ARTISAN  
CANADIEN FRANÇAIS.

FAUSSE MAXIME

*Gaspard.* — Elle est fausse la maxime qui dit que la pluie tombe sur les justes comme sur les méchants !

*Gaspardo* — Comment cela ?

*Gasperd.* — Les méchants ont des parapluies.

Rien ne caractérise mieux les décadences qu'un certain air de gravité dans la folie.

A. CLAVEAU.

L'HABITUDE

*Lui.* — Mlle Vieux-temps porte bien son âge.

*Elle.* — Elle y est habituée, maintenant.

Ne touchez pas aux idoles : la dorure en reste aux mains.

FLAUBERT.

RECOMMANDATION UTILE

*Mina.* — Maman, est-ce demain que nous allons à l'asile visiter les petites filles sourdes et muettes ?

*La maman.* — Oui, mais à une condition, c'est que tu sera tranquille et que tu ne fera pas de bruit pour les déranger.

SIMPLE EXPLICATION



*La bonne femme.* — Ah ! mon doux ! Que faites-vous donc, mon brave homme, avec cette chaîne autour de vos jambes ?

*Le tramp.* — Ça n'est rien, madame ; mais comme je suis sujet aux palpitations du cœur, mon docteur m'a dit de porter cette chaîne afin de ne pas marcher trop vite.

GARÇON D'AVENIR

*Le professeur.* — Oui, monsieur, je fais l'impossible pour arrêter votre fils de parler en classe et je n'y puis parvenir.

*Le père.* — Bon ! bon ! Dans un avenir prochain, ce garçon-là sera un des membres les plus remuants du Parlement.

CHEVAL PRÉCIEUX

Un homme acheta, l'autre jour, un cheval qui, apercevant la belle-mère de son maître, commença à lui donner des ruades et depuis, chaque fois qu'il la voyait, il se mettait en fureur et recommençait. Depuis ce jour, c'est incroyable le nombre de demandes qui lui ont été faites pour son cheval, mais il a toujours refusé de le vendre.

IL ATTENDAIT

*Bouleau.* — Dire que je n'ai pas adressé la parole à ma femme depuis trois semaines.

*Rouleau.* — Bon ! Qu'as-tu encore à boudier, donc ?

*Bouleau.* — Boudier, moi ! Mais, mon cher, j'attends qu'elle ait fini de parler, tout simplement.

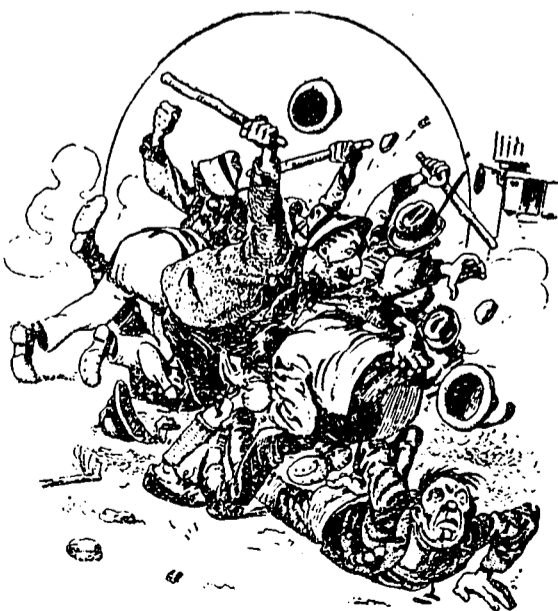
UNE LEÇON

*La mère.* — Quand je pense que tu as pris deux sous dans le tiroir, je suis bien peinée, Auguste, souviens-toi que c'est le même péché pour un petit garçon, de prendre deux sous, que pour un homme de prendre un dollar. Allons, petit malheureux, que ressens-tu ?

*Le petit Auguste.* — Comme un homme ! Il y avait un dollar à côté du deux sous.

*Tête de la mère.*

DEVINETTES



Cherchez les hommes de police.



— J'ai dit à ma femme de m'égarer mes fleurs et je ne la vois pas. Où donc est elle passée ?

Le BAUME RHUMAL est le Roi des Guérisseurs